

Intégrer le genre, la démocratie, le territoire et la biodiversité dans son évaluation

Vers une approche globale de la
mesure d'impact

Petits déjeuners de la mesure d'impact 2023

Organisé par :

Co-piloté avec :



À propos des éditeurs

Convergences - Lancée en 2008, Convergences est une plateforme de réflexion, de mobilisation et de plaidoyer. Convergences promeut les Objectifs de développement durable (ODD) et la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les changements climatiques dans les pays développés comme dans les pays en développement. Composée de plus de 300 organisations partenaires issues de tous les secteurs, l'Association agit pour susciter la réflexion et l'action, diffuser des bonnes pratiques et favoriser la co-construction de partenariats innovants à fort impact sociétal. Convergences travaille dans tous les domaines pouvant déclencher un effet décisif en faveur de ses objectifs : développement durable, solidarité internationale pour le développement, finance solidaire et inclusive, Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), entrepreneuriat social, économie sociale et solidaire et nouvelles technologies pour le développement.

L'Avise - Depuis 2002, l'Avise accompagne le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation sociale en France et en Europe en mettant ses savoir-faire d'agence nationale d'ingénierie au service des entreprises de l'ESS et des acteurs qui les soutiennent. Association d'intérêt général, elle outille et oriente les porteurs de projet, anime des communautés d'accompagnateurs, développe des programmes collectifs et finance des projets de l'ESS avec du Fonds social européen + (FSE+).

Improve - Créée il y a bientôt 15 ans, Improve est une entreprise sociale qui s'est donnée pour mission d'éclairer et d'aiguiller les acteur-ric-e-s en mouvement vers le bien commun. Quel que soit le stade de développement ou le dimensionnement d'un projet à vocation sociale, Improve accompagne les organisations dans l'atteinte de leur mission sociale en apportant son expertise de l'évaluation de l'impact. Les méthodologies qu'Improve mobilise sont les méthodologies d'évaluation quantitative, qualitative et l'analyse des coûts évités (ou dite analyse coûts-bénéfices). Improve adapte ses formats d'accompagnement à la diversité des enjeux et contraintes des organisations à impact, en proposant trois modalités d'accompagnement : conseil et évaluation externalisée réalisée de A à Z, coaching de porteur-euse-s de projet ou de la/du responsable évaluation et formation sur mesure.

Édito

Depuis 2017, Convergences organise les [Petits déjeuners de la mesure d'impact](#) (PDMI), dans le cadre des cycles annuels de Groupes de Travail (GT). Co-animés avec l'Avise et Improve, ils ont pour objectif de rassembler les acteur·rice·s de différents secteurs pour mener des réflexions collectives afin de faire progresser les connaissances en matière de mesure d'impact social et environnemental, et fournir des outils pratiques aux professionnel·le·s.

Chaque cycle des PDMI donne lieu à la production d'un livrable synthétique, à destination d'un public large : associations, entreprises, acteurs de la finance à impact, évaluateurs, etc., quel que soit leur niveau d'expérience en matière d'évaluation d'impact. Ainsi ont déjà été publiés : « [Mesure d'impact : pour un regard critique](#) » (cycle 2020) ; « [S'engager dans la mesure d'impact environnemental : points de repère](#) » (2021) ; « [Adopter une démarche intégrée de la mesure d'impact : retours d'expérience](#) » (2022).

Les membres du Groupe de travail ont souhaité poursuivre les réflexions, entamées en 2021, sur l'approche globale de la mesure d'impact. Cette année, ils ont ainsi partagé et échangé sur des dimensions d'impacts qui restent encore peu explorées, ou qui sont jugées difficiles à intégrer dans son évaluation. Quatre thématiques ont été retenues cette année :

- ♦ **La prise en compte du genre** dans les mesures d'impact : alors que celles-ci se limitent parfois à mesurer la répartition genrée des bénéficiaires du programme, comment aller plus loin pour comprendre comment les inégalités de genre interfèrent avec l'action et s'attaquer concrètement à ces problématiques ? Ce questionnement peut aussi être élargi à la prise en compte d'autres types de discrimination (origine sociale et géographique, orientation sexuelle, etc.).
- ♦ **L'impact démocratique** : face à des questionnements croissants sur la qualité de la démocratie et aux envies de réappropriation du champ politique par les citoyen·ne·s, l'impact démocratique gagnerait à être plus souvent pris en compte dans les évaluations afin de renforcer l'implication des parties prenantes dans les actions menées.
- ♦ **L'impact territorial** : de même que la notion de « territoire » n'est pas univoque, l'évaluation de l'impact territorial a de nombreux visages. Si l'impact territorial porte la promesse d'une vision « holistique » de l'impact, elle implique un périmètre large et la mobilisation de nombreuses parties prenantes : de quoi avoir le tournis !
- ♦ **L'impact sur la biodiversité** : quand on parle d'empreinte environnementale, l'accent est souvent mis sur le carbone, qui a fait l'objet de plusieurs outils de mesure reconnus. Or, la biodiversité est une dimension moins observée, mais tout aussi essentielle à prendre en compte.

Cette publication n'a pas vocation à être exhaustive ni à créer une méthode d'évaluation pour chacune des dimensions, mais témoigne des réflexions existantes sur les évaluations d'impact et partage des ressources et conseils permettant de se lancer.

L'objectif est de permettre aux lecteurs et lectrices de se renseigner sur ce qui est pertinent, au regard de leurs activités et enjeux, sans toutefois leur donner l'injonction de tout mesurer.

Comment utiliser ce livrable ?

S'adressant à toute structure souhaitant intégrer une ou plusieurs dimensions citées dans son évaluation d'impact, la publication se divise en quatre fiches thématiques : intégrer à son évaluation l'impact territorial, démocratique, sur la biodiversité et sur le genre.

Chaque fiche comporte les mêmes éléments :

- Une partie de **définition** de la dimension, construite avec les membres du GT et les expert·e·s associé·e·s ;
- Une série de **questions** à se poser et enjeux à considérer dans le cadre de l'évaluation ;
- Une **boîte à outils** pour s'inspirer et se documenter sur le sujet.

Les trois co-pilotes remercient chaleureusement les professionnel·le·s qui ont contribué à cette publication et vous invitent à vous en emparer pour nourrir vos réflexions et démarches de mesure d'impact.

Convergences
Avise
Improve

Index des impacts pris en compte par les auteur·rice·s :



Démocratique



Environnemental



Social



Territorial



MESURER LE GENRE

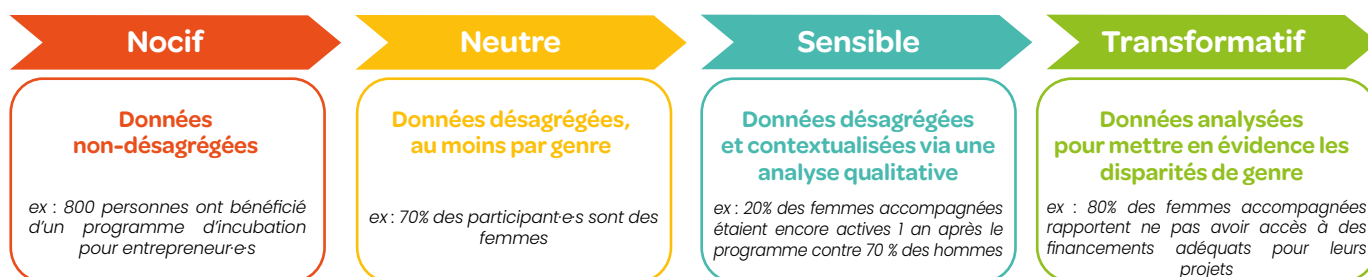
ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

« Mesurer le genre » consiste à intégrer une approche de genre dans sa mesure d'impact pour considérer les rapports de domination, la répartition inégale des ressources économiques, politiques et sociales, etc.

En effet, les données recueillies lors de l'évaluation de son impact ne sont pas neutres : c'est ce que l'on décide de mesurer qui sera rendu visible, ce qui n'est pas mesuré demeurera dans l'ombre. Il est donc essentiel de se questionner quant à la prise en compte du genre, et de réfléchir à l'opportunité de **récolter des données genrées**,

qui vont permettre de construire une analyse plus fine de l'impact en y intégrant davantage d'éléments : les ressentis personnels, les interactions entre hommes et femmes (y compris les logiques de domination), *l'empowerment*, l'accès aux ressources, les discriminations, etc.

Tout système de mesure d'impact peut intégrer des données sur le genre, quelles que soient la structure, les activités ou les méthodes employées. Le F3E distingue **quatre degrés** de prise en compte du genre dans les indicateurs sélectionnés :



Présentation du F3E aux Petits déjeuners de la mesure d'impact, 23 mars 2023

Au vu de ces étapes de développement des indicateurs, il est recommandé d'employer une méthode **progressive et itérative**, c'est-à-dire en intégrant graduellement les données genrées dans sa mesure d'impact, au lieu d'essayer de toutes les assimiler en même temps, car cela risque d'être fait de manière précipitée ou erronée.

Pour permettre une mesure d'impact réellement transformative, il est essentiel que sa démarche soit basée sur une **vraie volonté politique de changement en faveur de l'égalité de genre**. Elle doit également s'accompagner d'une sensibilisation des parties prenantes avant, pendant et après la démarche, afin qu'elles comprennent bien les enjeux et les grilles de lecture à l'œuvre, et surtout puissent garantir la pertinence de la démarche vis-à-vis de leurs contextes.

La mesure d'impact genrée devient alors un outil **réactif et transformatif** qui permet aux organisations d'apprendre collectivement sur les logiques de domination à l'œuvre dans leurs structures et leurs interventions, afin d'ajuster leurs activités et modes de travail pour qu'ils soient bénéfiques pour tout le monde, et de créer un changement social favorable au rééquilibrage des rapports de pouvoir.

Ainsi l'atteinte de la parité dans les bénéficiaires de son action n'est pas l'objectif en soi. Par exemple, une structure travaillant dans le médico-social ne doit pas se fixer comme objectif d'atteindre 50% d'infirmiers – 50% d'infirmières dans ses équipes, mais plutôt de rééquilibrer les rapports de force et les inégalités existantes (autour par exemple du temps de parole, des prises de décision, de l'accès à des emplois, d'une égale rémunération, etc.).

Cette partie du livrable des Petits déjeuners de la mesure d'impact se concentre donc sur l'exemple du genre, mais la même démarche peut être appliquée à tout autre type de caractère discriminant : origine ethnique, orientation sexuelle, origine sociale...*

Par ailleurs, pour aller plus loin dans la démarche transformative, il est également conseillé de prendre en compte d'autres facteurs de discrimination qui peuvent se croiser avec les inégalités de genre : c'est le principe de **l'approche globale intersectionnelle** (qui prend en compte les mécanismes d'imbrication du sexisme, racisme, validisme, âgisme, transphobie ou encore homophobie).

* Dans le cadre de la réglementation française en vigueur, notamment la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LE-GIARTI000037090124/2019-03-18



FOCUS SUR LE BACKLASH

Le « **backlash** » se réfère aux effets négatifs potentiels, souvent involontaires, que peuvent générer les interventions autour des questions de genre. Comme l'approche genre touche aussi au personnel, et s'intéresse aux relations de pouvoir et de domination entre individus, il existe toujours un risque de résistances face au changement. Par exemple, plusieurs études ont démontré que les programmes d'autonomisation économique des femmes peuvent créer des effets négatifs, surtout là où les normes de genre stipulent qu'il est mal vu pour une femme de mieux gagner sa vie que son mari. Ces interventions qui réussissent peuvent exposer les femmes bénéficiaires à des risques accrus de violences basées sur le genre, car le changement généré n'est pas accompagné par un travail autour des normes de genre ou des rôles sociaux.

Adopter une approche « ne pas nuire » est essentiel pour ne pas renforcer ou aggraver les rapports de pouvoir pré-existants. Il convient donc de (1) assurer la confidentialité de la collecte de données et la sécurité et l'anonymat des données collectées ; (2) comprendre les rapports de pouvoirs et les normes de genre qui les sous-tendent pour adapter le contenu et les modalités de sa collecte de données ; (3) mettre en œuvre des mesures préventives ou réparatrices pour limiter l'exposition des personnes vulnérabilisées au backlash ; (4) mettre en œuvre un suivi continu pour surveiller ces effets négatifs induits.

QUELQUES QUESTIONS À SE POSER DANS SA DÉMARCHÉ

- Dans quel but fais-je cette démarche : pour répondre aux attentes de mon financeur, ou pour m'assurer que mon programme est bien bénéfique pour toutes et tous, et qu'il prenne en compte les spécificités de chacun·e ?
- Ai-je bien identifié les rapports de domination et de pouvoir liés au genre dans ma structure et mes activités ? Quel est mon diagnostic de départ ? Suis-je bien lucide sur le contexte et les normes sociales dans lesquelles j'évolue ?
- Vis-à-vis du genre, quel est l'objectif à moyen terme que je souhaiterais atteindre ? Quels sont les premières méthodes et indicateurs que je pourrais retravailler avec le prisme du genre pour l'atteindre ?
- Est-ce que je m'interroge sur les déterminants sociaux qui influencent mon action, ou est-ce que je ne traite que de la participation de chacun·e à mon projet ?
- Ai-je besoin de recueillir une information sensible (c'est-à-dire confidentielle et/ou risquant d'exposer la personne concernée) ? Si oui, suis-je certain·e de son utilité et suis-je en mesure de mettre en place des mesures préventives aux répercussions que sa collecte peut entraîner (par exemple des violences envers la personne ayant donné l'information) ?
- Comment intégrer les personnes en position de domination, souvent les hommes dans les relations de genre, dans mon objet d'étude et anticiper les risques d'hostilité potentielle et de *backlash* ?

Boîte à outils

RESSOURCES POUR S'ACCULTURER

- ◇ [Comment intégrer la perspective genre dans la gestion du cycle de projet](#), Direction du développement et de la coopération (DDC Suisse)
- ◇ [Genre, En route vers l'égalité, F3E, 2022](#)
- ◇ [La roue de l'intersectionnalité, F3E, 2022](#)
- ◇ Fiches « [Genre et développement](#) », F3E, 2021

OUTILS ET MÉTHODES EXISTANTS

- ◇ [Guide d'appui à l'intégration de l'approche genre dans son organisation](#), Coordination SUD, 2023
- ◇ [The Gender impact assessment and monitoring tool, Women 2030, 2023](#) (en anglais)
- ◇ [Marqueur de genre et d'âge, Commission européenne, 2022](#)
- ◇ [Gender Analysis, Better Evaluation, 2021](#) (en anglais)
- ◇ [État des lieux de l'intégration du genre dans les ONG françaises](#), Coordination SUD, 2016
- ◇ [Guide méthodologique sur l'intégration du genre dans les évaluations environnementales](#), Organisation internationale de la francophonie (OIF), 2016
- ◇ [Gestion des évaluations sensibles au genre](#), ONU Femmes, 2015
- ◇ [Document d'appui pour la mise en place d'un système de suivi axé sur les résultats \(système de SAR\) sensible au genre](#), Agence de coopération internationale allemande pour le développement, 2014
- ◇ [Analyse de genre: guide pratique](#), Direction du développement et de la coopération (DDC)
- ◇ [Tools for gender analysis and social assessment, Internet Archive - Wayback Machine](#) (en anglais)

EXEMPLES D'ÉVALUATIONS OU D'ÉTUDES MENÉES

- ◇ [Capitalisation - Intégrer le genre dans son organisation : pourquoi et comment ?](#), Coordination SUD, 2023
- ◇ [Appui à l'amélioration des dispositifs de suivi-évaluation de l'empowerment de Solthis](#), F3E, 2022
- ◇ [Étude d'impact d'une institution de microfinance dédiée aux femmes en Afrique du Sud](#), F3E, 2022
- ◇ [Évaluation de la prise en compte du genre dans les projets de l'AFD 2014-2018](#), Agence Française de Développement, 2022

ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

La démocratie peut être définie comme un « système de rapports établis à l'intérieur d'une institution, d'un groupe, etc., où il est tenu compte, aux divers niveaux hiérarchiques, des avis de celles et ceux qui ont à exécuter les tâches commandées » (dictionnaire Larousse). La démocratie est ainsi souvent appréciée selon la possibilité offerte par un territoire, une organisation, etc. à ses parties prenantes de **participer aux prises de décisions politiques qui les concernent**¹. Elle est également parfois reliée à la dimension de **pouvoir d'agir** des citoyen-ne-s.

L'impact démocratique d'une action peut ainsi être défini comme les conséquences de celle-ci sur le fonctionnement démocratique d'un territoire, d'une organisation, etc. Évaluer l'impact démocratique revient alors à évaluer comment la décision est prise et **comment le pouvoir de décision est partagé entre les parties prenantes concernées** (client-e-s, bénéficiaires, partenaires, salarié-e-s, ...).

Si, en première considération, le fonctionnement démocratique d'un territoire ou d'une organisation peut être évalué via les possibilités de vote qu'il propose à ses parties prenantes sur les sujets qui les concernent,

la notion d'impact démocratique s'est enrichie pour inclure également : l'implication des parties prenantes dans les phases de réflexion voire de construction des solutions (en amont du vote) ; l'inclusivité des processus démocratiques proposés (y compris la représentativité des parties prenantes concernées) ; la réactivité des instances de décision pour traiter les problématiques soulevées au sein du territoire ou de l'organisation ; la conformité de la décision prise avec les attentes des parties prenantes, etc.

Cette évolution répond à un enjeu global de restaurer la confiance démocratique et le sentiment de légitimité et d'utilité à y participer. Elle s'inscrit dans un contexte d'évolution des souhaits des citoyen-ne-s dans leur implication, au niveau politique mais aussi dans leur milieu professionnel : aller vers plus de décisions collectives, notamment pour définir ensemble la direction que le collectif souhaite prendre (idée de transition démocratique) et faciliter la participation collective de tou-te-s aux décisions et aux actions.

QUELQUES QUESTIONS À SE POSER DANS SA DÉMARCHE

- Distinguer la démocratie comme objet d'analyse et la façon de faire démocratique (place de la participation et de la co-construction dans la démarche).
- Bien penser au « pour qui et au service de qui » la mesure d'impact est faite : l'approche sera différente si elle est demandée par une collectivité ou par des citoyen-ne-s.
- Penser le calendrier des réunions de façon à donner envie aux acteur-ri-ce-s d'y dédier du temps et de leur permettre d'y participer.
- Définir précisément ce que l'on souhaite mesurer : la participation aux élections locales, l'intérêt des citoyen-ne-s à la vie publique, le dialogue existant entre les parties prenantes, etc. Il peut être intéressant à cette étape d'impliquer les citoyen-ne-s elles-eux-mêmes pour co-définir les changements attendus que l'on souhaite mesurer et les indicateurs associés.
- Au-delà de mesurer la participation de façon quantitative, il est important de mesurer la qualité de cette participation : Qui participe ? Dans quels espaces ? Comment intègre-t-on les parties prenantes les plus difficiles d'accès ?
- Adapter la mesure aux spécificités de chaque communauté (démographiques, culturelles, géographiques, etc.) afin de garantir des résultats pertinents et fiables. L'objectif est d'inclure toutes les représentations de genre, d'âge, de condition sociales, de secteurs professionnels, etc. et d'intégrer une approche intersectionnelle des parties prenantes impliquées.
- Adopter une posture permettant d'obtenir une libération de la parole et ainsi des résultats fiables. Identifier les potentielles pratiques existantes qui nuiraient à la démocratie.
- Diffuser et socialiser les résultats afin de s'en servir de base d'apprentissage. Éviter la manipulation politique des résultats de l'évaluation.

1. On peut également lier la notion d'impact démocratique à des problématiques qui sous-tendent la bonne santé d'une démocratie (facilitation du débat public, développement de l'esprit critique et éducation aux médias, lutte contre la corruption, etc.)

Boîte à outils

RESSOURCES POUR S'ACCULTURER

- ◇ [La « civic tech » et « la démocratie numérique » pour « ouvrir » la démocratie ?](#), Clément Mabi, 2021
- ◇ [La gouvernance démocratique](#), Avise, Démocratie Ouverte, 2021
- ◇ [Le guide des bonnes pratiques de l'ESS](#) du Conseil supérieur de l'Économie sociale et solidaire (CSESS) avec une section sur la gouvernance démocratique, 2016
- ◇ [Institut de la coopération et de la participation citoyenne \(ICPC\)](#)
- ◇ [La boîte à outils de la participation citoyenne](#), Adefpat
- ◇ [Democratic evaluation, Better evaluation](#) (en anglais)

OUTILS ET MÉTHODES EXISTANTS

- ◇ [Guide pour l'évaluation de la participation](#), Institut de la coopération et de la participation citoyenne (ICPC), 2022
- ◇ [La Boussole de la participation : une application pour organiser et suivre un processus participatif](#), Cerema, 2020
- ◇ [Grille de suivi – Les principes de la charte du dialogue citoyen évalués](#), Nantes Métropole, 2018
- ◇ [Évaluer la qualité de la démocratie : un aperçu du cadre d'IDEA International](#), International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA), 2010
- ◇ [Démomètre](#), Démocratie ouverte

EXEMPLES D'ÉVALUATIONS OU D'ÉTUDES MENÉES

- ◇ [Mesurer l'impact de la participation citoyenne : la théorie du changement chez CitizenLab](#), CitizenLab, 2021
 - ◇ [Retours d'expériences des Conseils départementaux de Haute-Garonne et de Loire-Atlantique](#), ICPC, 2020
 - ◇ [Évaluation de la participation citoyenne au sein de la commune de Laillé](#), Commune de Laillé, 2016
 - ◇ [Évaluation des démarches de démocratie participative à Grenoble](#), FORS Recherche Social, Respublica, 2013
 - ◇ [Critères d'évaluation des pratiques participatives dans l'agglomération grenobloise](#), Yves Sintomer, 2005
 - ◇ [Evaluation of democracy research group \(EVALDEM\)](#), Sciences Po (en anglais)
- Certains projets, de part leur nature, intègrent dans leur évaluation la dimension démocratique, comme :
- ◇ [Impacts des tiers-lieux](#), Familles Rurales et Existe, 2022
 - ◇ [L'évaluation de l'impact des monnaies locales](#), Mouvement Sol, 2021



FOCUS SUR LE DÉMOMÈTRE

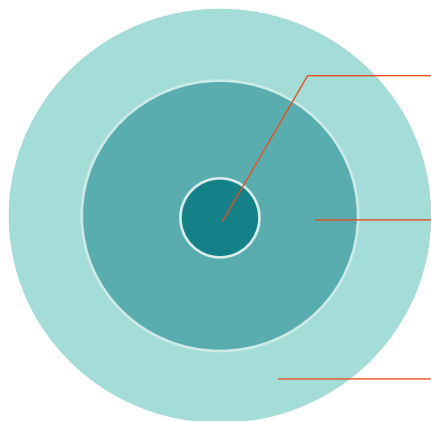
Le Démomètre est un outil créé par Démocratie Ouverte permettant d'appréhender **la vitalité démocratique d'un territoire et son dynamisme en termes d'instances participatives**. L'outil est basé sur quatre piliers : la représentation, la transparence, la participation citoyenne et la coopération entre les territoires. Chaque pilier est ensuite décomposé en plusieurs thématiques, elles-mêmes évaluées sur la base de plusieurs critères et indicateurs.

À partir de réponses anonymisées à un questionnaire en ligne personnalisé pour chaque acteur·rice, une note est donnée au territoire sur chacun des quatre piliers. Cette note n'a pas de valeur comparative **mais sert plutôt de tableau de bord pour le suivi et l'amélioration des différents piliers**. Après l'évaluation, **un temps d'échanges est organisé avec les parties prenantes** pour comprendre les résultats et définir des mesures pour améliorer les différents points. L'outil est en cours de test sur une dizaine de territoires français.



ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

L'impact territorial analyse les effets d'une organisation sur la dynamique du territoire sur lequel elle mène ses activités. Il peut être mesuré à travers les effets sur les parties prenantes du territoire concerné, à trois niveaux complémentaires¹ :



Échelle individuelle / d'une structure (niveau micro)

Complémentarité et plus-value que peut avoir une structure sur un territoire (comment son action crée ou transforme les ressources du territoire, comment elle renforce la dynamique territoriale, etc.).

Échelle collective / de plusieurs structures (niveau méso)

Impacts d'une coopération entre acteur-ric-e-s sur un territoire donné, ce qui émerge d'un dialogue territorial multi-acteur-ric-e-s (synergie, dynamique partenariale, action locale, dynamique de coopérations, etc.).

Échelle du territoire (niveau macro)

Impacts de dimension globale, systémique et transversale du territoire (d'ordre social, économique, environnemental, etc.).

L'impact territorial est un impact **multi-dimensionnel** qui peut être analysé à travers plusieurs dimensions², notamment :

- **La dimension économique** : maintien et création d'emplois, contribution à l'attractivité du territoire, développement d'activités, retombées économiques (par exemple revenus économiques pour le territoire à travers la consommation), etc. ;
- **La dimension sociale** : renforcement du lien social, mobilité, accès aux soins, etc. ;
- **La dimension environnementale** : protection de la biodiversité, lutte contre le changement climatique, traitement des déchets, modes de déplacement, préservation des sols, etc. ;
- **La dimension politique** : fonctionnement des institutions et des modes de gouvernance, fonctionnement démocratique du territoire³ (par exemple développement du pouvoir d'agir des populations du territoire), etc. ;
- **La dimension culturelle** : valorisation du patrimoine et soutien de la création locale, sentiment d'appartenance au territoire, développement d'une identité territoriale, etc. ;
- **La dimension collective** : amélioration de l'interconnaissance des acteur-ric-e-s, développement de coopérations et complémentarité entre les organisations, etc.

L'impact territorial aborde ainsi une grande partie des enjeux abordés par l'exploration réalisée lors du précédent cycle des Petits déjeuner en 2022 sur [les démarches intégrées de mesure d'impact](#) (dimensions économique, sociale et environnementale).

LES POINTS DE VIGILANCE

- Différencier l'impact territorial de la somme des impacts des acteurs d'un territoire (prise en compte de l'articulation des acteur-ric-e-s et des différentes échelles de l'impact territorial). Distinguer également l'impact territorial de l'ancrage territorial (qui évalue le niveau d'intégration d'une structure dans une dynamique territoriale).
- Ne pas oublier l'interdépendance avec les autres territoires en proximité. Des actions situées sur un territoire voisin auront sans doute des effets sur celui étudié, et vice-versa. Les actions menées (et donc évaluées) pour le développement d'un territoire ne doivent pas maximiser leur propre impact au détriment des territoires voisins.

LES BONNES PRATIQUES

- Cartographier les parties prenantes du territoire et leurs interactions, comprendre quelles sont leurs pratiques et la qualité de leur coopération.
- Lier l'évaluation de l'impact territorial à un projet de territoire plus global pour aider à préciser le périmètre de l'évaluation (territoire visé, poids des dimensions de l'impact territorial, choix des méthodes et des outils, etc.).
- Allier recueil de données objectives et subjectives et intégrer à l'évaluation la connaissance des habitant-e-s du territoire.
- Réaliser l'évaluation de la façon la plus collective possible, en mobilisant plusieurs structures agissant dans le même champ d'action, afin de bien analyser la complémentarité des acteur-ric-e-s. A minima, impliquer les parties prenantes dans la démarche d'évaluation afin de construire une vision partagée de l'impact souhaité, identifier les impacts clés à évaluer, vérifier la pertinence de la méthode choisie et mobiliser autour du projet.
- Ne pas forcément partir d'une hypothèse prédéfinie mais plutôt évaluer les changements constatés sur le territoire au fil de l'eau. Il peut également être intéressant d'utiliser une approche inductive (partir de faits et de données observables pour aller vers l'explication de ceux-ci).

1. Issu notamment du compte-rendu de la session du Social Value France sur l'impact territorial (juillet 2021)

2. Idem

3. Voir fiche du livrable sur l'impact démocratique

QUELQUES QUESTIONS À SE POSER DANS SA DÉMARCHE

- Comment délimiter le périmètre du territoire : espace administratif, espace géographique, espace culturel, réseau d'acteur-riche-s, etc. ?
- Comment bien identifier et prendre en compte les spécificités du territoire dans l'évaluation (histoire, culture, densité de population, données socio-économiques, etc.) ? En effet, les enjeux de l'évaluation et les méthodes et outils mobilisés seront différents selon par exemple que le territoire est rural ou urbain, avec un passé fortement industriel.
- Quel est le poids que l'on souhaite donner aux différentes dimensions de l'impact territorial ?
- Est-ce que je fais bien attention à distinguer précisément la part de l'impact attribuable à l'action que j'évalue de celles et ceux auxquels je contribue, les changements observés sur le territoire ayant souvent plusieurs facteurs ?



FOCUS SUR LES MILIEUX RURAUX

La prise en compte des caractéristiques socio-économiques et socio-démographiques du territoire est un préalable indispensable à l'analyse des résultats d'évaluations d'impact territorial, notamment en milieu rural. Comme le souligne le rapport [Familles Rurales : Impact des associations en milieu rural](#), « le pluriel est de mise pour souligner la diversité [des espaces ruraux] : campagnes dynamiques où s'installent les néo-ruraux ; campagnes agricoles souvent marquées par un fort taux de chômage ; ou encore campagnes décrites comme « vieilles », marquées par l'exode rural et le vieillissement de la population. »

Par exemple, accueillir cinq personnes par semaine et maintenir la fréquentation à ce niveau-là peut représenter un impact très fort sur certains territoires désertés, là où ces chiffres paraîtraient anecdotiques dans des zones urbaines, périurbaines ou campagnes plus dynamiques. De même, les échelles d'intensité des liens sociaux et des interactions entre acteurs varient du tout au tout. Il faut notamment veiller à cette contextualisation pour **éviter les effets déceptifs auprès de certains partenaires qui pourraient juger les résultats insuffisants**. Ainsi, il est intéressant de poser un référentiel d'évaluation dans le temps, pour **montrer une tendance plus qu'une valeur absolue** ; et proposer des **éléments de comparaison pertinents** pour faire comprendre la réalité de l'impact territorial.

Boîte à outils

RESSOURCES POUR S'ACCULTURER

- ◇ [Impact territorial : de quoi parle-t-on ?](#), Avise, Social Value France, 2021
- ◇ [Associer ses parties prenantes dans sa démarche d'évaluation](#), Avise (en ligne), 2020

OUTILS ET MÉTHODES EXISTANTS

- ◇ [Diagnostic Territoires](#)
- ◇ [Impacts des tiers-lieux](#), Familles rurales, 2022
- ◇ [Les Toiles®](#) développées par l'AGUR (agence d'urbanisme Flandres Dunkerque), notamment :
 - [Les toiles de l'action sanitaire et sociale](#)
 - [La toile de la transition énergétique](#)
- ◇ [Les fleurs des changements \(individuels, collectifs et territoriaux\)](#), F3E, 2022
- ◇ [Guide d'auto-évaluation des Plans Alimentaires Territoriaux](#), CEREMA et Ministère de la Transition Ecologique, 2021
- ◇ [Outil ImpacTer](#), Vertigo Lab sur les impacts socio-économiques des territoires

EXEMPLES D'ÉVALUATIONS OU D'ÉTUDES MENÉES...

... à l'échelle individuelle (micro)

- ◇ [L'impact social des monnaies locales](#), Mouvement Sol, 2021
- ◇ La plateforme [Commune mesure](#), développée par Plateau Urbain

... aux échelles individuelle et collective (micro / méso)

- ◇ [Évaluation des impacts de l'expérimentation de Villeurbanne-Saint-Jean](#), Territoires Zéro Chômeur Longue Durée, 2023
- ◇ [Étude Mille Lieux : l'impact des tiers-lieux sur les territoires](#), Lab Ouishare et Chronos, 2019

... à l'échelle collective (méso)

- ◇ [Les approches orientées changement territorialisées \(AOC-T\) : l'exemple de Caritas Mauritanie](#), F3E, 2022

... à l'échelle du territoire (macro)

- ◇ [Les effets des structures de l'animation de la vie sociale](#), CNAF, 2020
- ◇ [Évaluer un projet éducatif territorial \(PET\)](#), Observatoire PoLoc, IFÉ/ENS de Lyon, 2017

... intégrant les trois échelles (micro / méso / macro)

- ◇ [Étude de cas : évaluer l'utilité sociale de neuf SIAE en Poitou-Charentes](#), Avise, 2017

ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

L'impact sur la biodiversité fait référence aux conséquences qu'une activité ou un événement peut avoir sur les espèces (taille des populations, diversité des espèces, interactions, etc.), les écosystèmes (composition, fonctionnalité, etc.) et la diversité génétique présents dans un environnement donné. La mesure d'impact sur la biodiversité est ainsi à différencier des mesures de l'empreinte carbone. Elle présente des enjeux spécifiques aux écosystèmes et à la préservation de la faune et de la flore.

Évaluer l'impact sur la biodiversité en tant que tel peut être très compliqué et coûteux, non seulement pour mesurer le changement (qui peut nécessiter des outils sophistiqués et une échelle de temps très étendue), mais aussi pour attribuer ces changements à une action donnée (ces changements étant souvent multifactoriels). Dans ce contexte, **ce sont plutôt les impacts les plus immédiats que l'on va chercher à évaluer, voire même les éléments qui sont des facteurs d'apparition de l'impact.**

Par exemple, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) recense cinq grands facteurs d'érosion de la biodiversité dans son rapport de 2019 :



« Si l'on considère que le capital humain et social a un potentiel de développement sans limite, le capital naturel, lui, est quasiment fini à notre échelle d'observation (on parle de limites planétaires). Les démarches d'évaluation de l'impact environnemental visent ainsi à anticiper et réduire au maximum (voire réparer) les impacts négatifs d'une action, là où l'évaluation de l'impact social analyse l'amélioration d'une situation ».¹

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) affirme ainsi qu'il faut :

1. En premier lieu chercher à **éviter** toute pression sur la biodiversité.
2. Lorsque celle-ci ne peut être évitée, il faut alors se focaliser sur sa **réduction**.
3. La **compensation** elle, vient en dernier lieu dans les moyens d'action pour la préservation de la biodiversité.

➔ Dans la mesure d'impact, on cherchera à se concentrer sur la première partie « éviter ».

La mesure de l'impact sur la biodiversité ne doit par ailleurs pas se limiter à une évaluation économique ou monétaire, mais doit **prendre également en compte les aspects immatériels et les valeurs intrinsèques de la biodiversité**. Elle doit tenir compte des **services écosystémiques gratuits fournis par la nature**, tels que la pollinisation des cultures, la purification de l'air et de l'eau ou encore la régulation du climat.

improve FOCUS SUR LA THÉORIE DU CHANGEMENT

Le fonds de dotation « ONF – Agir pour la forêt » facilite le mécénat pour soutenir des actions portées par l'ONF (l'Office National des Forêts) dont certaines visent particulièrement la préservation de la biodiversité. L'identification d'indicateurs sur l'impact des projets était soumise à plusieurs contraintes, liées aux échelles de temps et d'espace et à la complexité des interactions en milieu naturel : une mise en œuvre qui doit rester simple, une différence entre le temps de la mesure et celui de l'impact, et la volonté de ne pas surévaluer les impacts.

Pour contourner ces difficultés, **l'outil de la théorie du changement a permis de mettre en évidence les différentes étapes des chaînes d'impact, et de privilégier des indicateurs** portant sur les éléments les plus attribuables aux actions évaluées, qui sont aussi plus faciles à mesurer : les premières étapes de l'impact, ainsi que **les conditions nécessaires et les clés de succès** de l'apparition des impacts de plus long terme.

1. Comment évaluer son impact ? Principes méthodologiques. Avise, Fidarec, Improve, 2021

QUELQUES QUESTIONS À SE POSER DANS SA DÉMARCHE

○ Comme l'impact sur la biodiversité se réfère non seulement à notre empreinte individuelle mais aussi à celle des différentes parties prenantes de nos activités, il est également pertinent de prendre en compte cette dernière dans la démarche d'évaluation.

○ Afin de définir des indicateurs pertinents par rapport au territoire d'ancrage de l'action évaluée, il vaut mieux collaborer avec les organismes présents localement et se munir des outils d'analyse souvent déjà existants.

○ Une piste est d'analyser son modèle économique et sa chaîne de valeur et d'identifier les moments où l'on exerce le plus de pression sur la biodiversité afin de se concentrer sur ces aspects. Cette approche est la plus standard et permet d'être auto-portée et de se responsabiliser, bien qu'étant individuelle.

○ Il est fondamental de vérifier que la réduction observée de l'empreinte négative sur la biodiversité n'a pas été simplement reportée sur un territoire voisin, ou en amont ou aval de l'activité. Par exemple, exporter ses déchets vers un autre territoire sans agir sur la quantité de déchets produits ne fait que déplacer le problème.

Boîte à outils

RESSOURCES POUR S'ACCULTURER

- ◇ [Comprendre la mesure d'impact des entreprises sur la biodiversité](#), BL évolution, 2021
- ◇ [Indicateurs et outils de mesure : Évaluer l'impact des activités humaines sur la biodiversité ?](#), Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), 2019
- ◇ Film : « [La fabrique des pandémies](#) » de Marie-Monique Robin, 2021
- ◇ [Rapport d'évaluation globale sur la biodiversité et les services écosystémiques](#), IPBES, 2019
- ◇ [Intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises](#), Office Français de la Biodiversité (OFB), 2008
- ◇ [L'atelier des sols vivants](#)
- ◇ [La fresque de la biodiversité](#)

STRUCTURES DÉVELOPPANT DES OUTILS ET MÉTHODES

- ◇ [L'Office Français de la Biodiversité \(OFB\)](#)
- ◇ [La Ligue de Protection des Oiseaux \(LPO\)](#)
- ◇ [Entreprises Engagées pour la nature – Act4nature France ou Partenaires engagés pour la nature](#)

EXEMPLE D'ÉVALUATIONS OU D'ÉTUDES MENÉES

- ◇ [Étude de cas](#) sur l'environnement avec le projet de la Forêt sèche du Ouen Toro de WWF Nouvelle-Calédonie - menée par Koreis, 2021
- ◇ Évaluation de l'impact du [programme Équité](#), de soutien à des coopératives de commerce équitable, notamment via des projets favorisant la biodiversité – menée par Kinomé, 2020
- ◇ Le référentiel « [Fleur de l'agroécologie](#) » de Fermes d'Avenir, qui comporte un volet biodiversité, 2019

(Re)découvrez les outils des Petits déjeuners de la mesure d'impact :



[Adopter une démarche intégrée de la mesure d'impact : retours d'expérience,](#)
2022



[S'engager dans la mesure d'impact environnemental : points de repère,](#)
2021



[Mesure d'impact : pour un regard critique,](#)
2020

Remerciements

Convergences remercie chaleureusement l'Avise (Louise de ROCHECHOUART) et Improve (Pauline ALGIER et Clémence GLEIZES) pour leur accompagnement pendant ce cycle des Petits déjeuners de la mesure d'impact et pour leur travail sur ce document.

Nous remercions particulièrement les expert-e-s venu-e-s présenter leurs bonnes pratiques lors des réunions et dans le livrable :

Mathilde BOUYÉ (Démocratie Ouverte), Othmane CHAOUKI (F3E), Matthieu DELABIE (Office Français de la Biodiversité) et Christelle VAN HAM (Cabinet Eexiste).

Nous remercions également l'ensemble des membres des Petits déjeuners de la mesure d'impact 2023 pour leurs contributions à la construction de cette publication :

3A Paris, l'école internationale du management responsable ; Action Logement Groupe ; Bartle ; CHD - Coordination humanitaire et développement ; DAHLIR ; Démocratie Ouverte ; Dons Solidaires ; F3E ; FAIR ; Fédération Habitat & Humanisme ; Fédération Léo Lagrange ; Fidarec ; FNCE - Fédération nationale des Caisses d'Épargne ; Fondation Akuo ; France Active Seine-et-Marne Essonne ; France Tiers-Lieux ; Groupe SOS Consulting ; Harmattan Birds ; IDEAS ; Investisseurs & Partenaires ; Koreis ; Labo E&MISE ESSEC ; Matrice Association ; Max Havelaar France ; Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ; Mouvement Colibris ; Office Français de la Biodiversité ; Pacte Mondial Réseau France ; PikPik Environnement ; Plateau Urbain ; REC Innovation ; Removall Carbon ; SCIC Alliance Sens & Economie ; Sinny & Ooko ; Solifap ; Transition & Growth.

Rejoignez les Petits déjeuners de la mesure d'impact et les Groupes de travail Convergences en contactant :

Lorelei Ursenbach, Chargée de programmation et mobilisation.

Mail : lorelei.ursenbach@convergences.org

Tél : +33(0)1 42 65 61 47

Livrable issu du cycle 2023 des Petits déjeuners de la mesure d'impact

Édition : Convergences

Conception éditoriale : Lorelei URSENBACH, Louise DE ROCHECHOUART, Clémence GLEIZES.

Conception graphique : Lucas MAGNANI, Léna ROUQUIER, Lorelei URSENBACH, Marion WORINGER.

Rédaction : Pauline ALGIER, Louise DE ROCHECHOUART, Clémence GLEIZES, Lorelei URSENBACH, Marion WORINGER.

Relecture : Ansuiffat ABOUBACAR, Elisabeth FOY-TALISSÉ, Maurane GUIVET, Clara JAMES, Lucas MAGNANI, Maria OLÍAS RODRÍGUEZ DE QUESADA, Hugo PRADEL, Léna ROUQUIER, Fanny ROUSSEY, Nassim SLIMANI, Lorelei URSENBACH.

Impression : Pixartprinting